

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 2 février 2014

Arrêté du 30 janvier 2014 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'une session de la classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps de l'inspection du travail

NOR : ETSR1402703A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social en date du 30 janvier 2014, une session pour l'accès à la classe préparatoire intégrée préparant au concours externe de l'inspection du travail est ouverte au titre de l'année 2014.

La classe accueille 12 auditeurs.

La formation se déroulera dans les locaux de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) à Marcy-l'Etoile (69280), du 16 juin au 11 juillet 2014 et du 18 août au 12 décembre 2014.

Le dossier de candidature doit être téléchargé par internet (<http://www.institut-formation.travail.gouv.fr> ou <https://www.concours.travail.gouv.fr>) jusqu'au 2 mai 2014.

En cas d'impossibilité matérielle de téléchargement du dossier, les candidats pourront le demander par courrier à l'adresse suivante : Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), CPI 2014, 1498, route de Sain-Bel, 69280 Marcy-l'Etoile, jusqu'au 22 avril 2014 (le cachet de la poste faisant foi).

Le dossier de candidature dûment rempli devra être renvoyé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 2 mai 2014 le cachet de la poste faisant foi.